

• GESTION DES EAUX PLUVIALES À LA PARCELLE

La gestion des eaux pluviales sur la parcelle vise à compenser l'imperméabilisation des sols liés aux constructions d'habitations.

Elle a pour objectif d'atténuer le ruissellement et d'alléger la charge des infrastructures collectives d'assainissement existantes.

Les **eaux pluviales de toitures** du domaine privé seront tamponnées sur chaque parcelle, à raison de **75 litres par m²** de surface imperméabilisée, par exemple **15 m³ minimum pour 200 m²**.

Le volume à tamponner varie en fonction de la surface imperméabilisée, ci-dessous des exemples :

Surface imperméable par lot	100 m ²	125 m ²	150m ²	200 m ²	250 m ²
Volume minimum à retenir par lot	7,5 m ³	9,5 m ³	11 m ³	15 m ³	19 m ³
Volume minimal de grave drainante	22 m ³	28 m ³	32 m ³	44 m ³	56 m ³
Profondeur du massif	0,80 m	0,80 m	0,80 m	0,80 m	0,80 m
Surface	27 m ²	35 m ²	40 m ²	54 m ²	70 m ²

Cette surface imperméable correspond aux toitures, terrasses, abris de jardins et allées en enrobé. Cette capacité tampon permet de pouvoir gérer de façon intégrale une pluie centennale. Elle sera, par exemple, constituée d'une tranchée drainante.

Ces eaux pluviales seront donc collectées dans des regards en pied de chute des descentes de gouttières et par caniveau pour les accès garage et terrasse avant d'être évacuées dans une zone d'infiltration ou un massif drainant. Des regards de visite seront mis en place au niveau des zones d'infiltration pour permettre leur surveillance et leur entretien, ainsi qu'un dispositif de décantation et de piège à flottants sera installé en amont de chaque tranchée.

Les massifs drainants sont enveloppés d'un géotextile qui maintient une séparation entre le matériau poreux et le sol qui l'entoure tout en laissant infiltrer l'eau. Ils sont conçus pour absorber rapidement l'eau de ruissellement générée par un événement pluvieux.

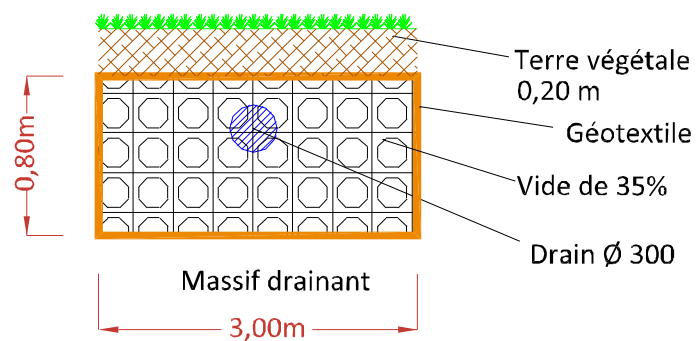


Les massifs drainants sont assimilables à des bassins enterrés, mais remplis de matériaux poreux. Ils se distinguent néanmoins par leurs fonctions hydrauliques et hydrologiques.

Ils sont constitués de matériaux caractérisés par leur nature, leur coefficient de vide définissant, leur capacité de stockage des eaux. Le tableau ci-dessous en donne trois exemples courants :

Matériaux poreux		Coefficient de vide	Coût (indicatif)
Pierres naturelles (Graviers, galets ...)		30 à 35 %	65 à 85 €/m ³ Terrassement + géotextile
Pierres artificielles		45 %	80 à 115 €/m ³ Terrassement + géotextile
Structures alvéolaires		95 %	200 à 300 €/m ³

Coupe de la tranchée drainante centennale à la parcelle (15 m³)

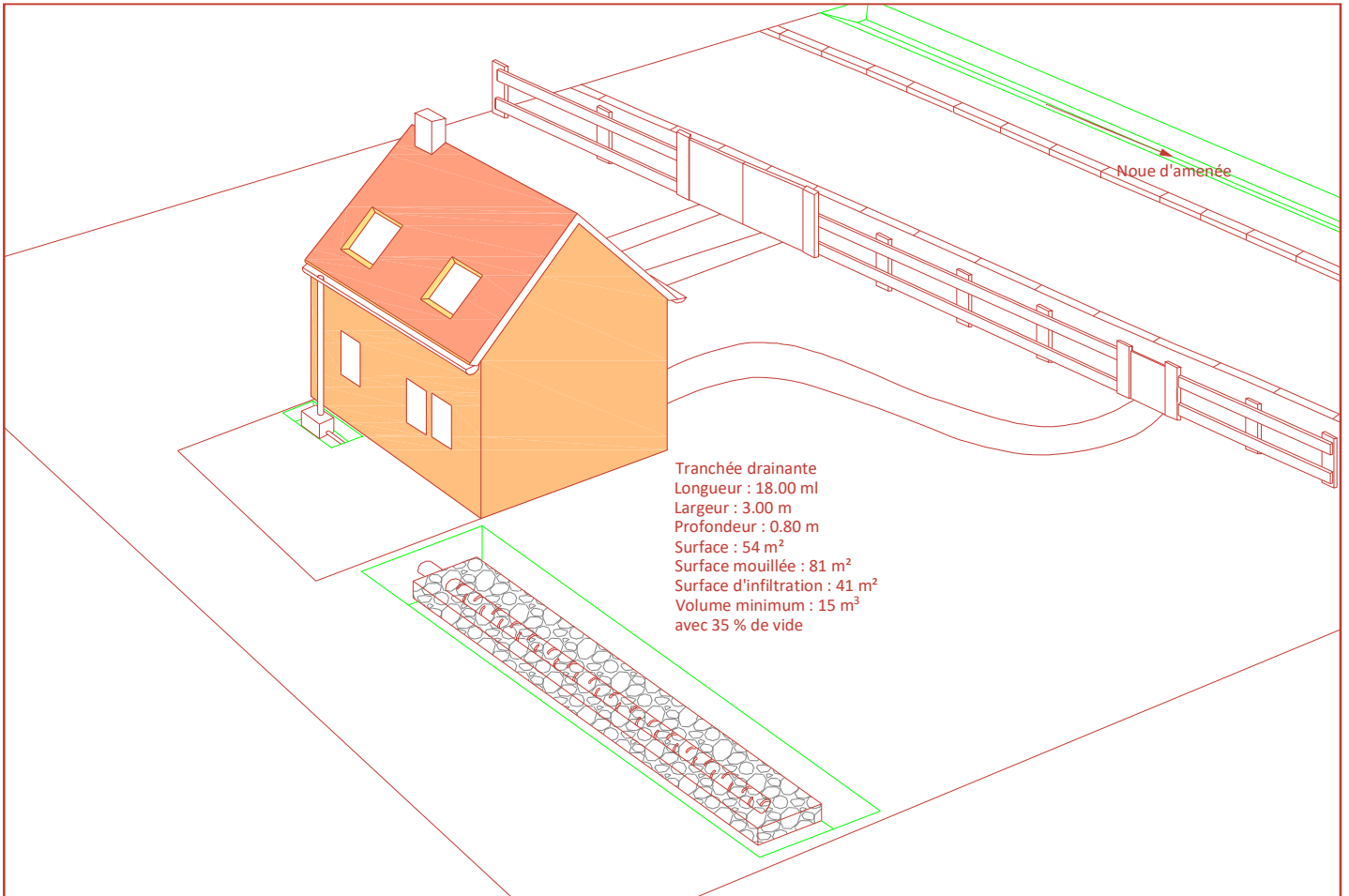
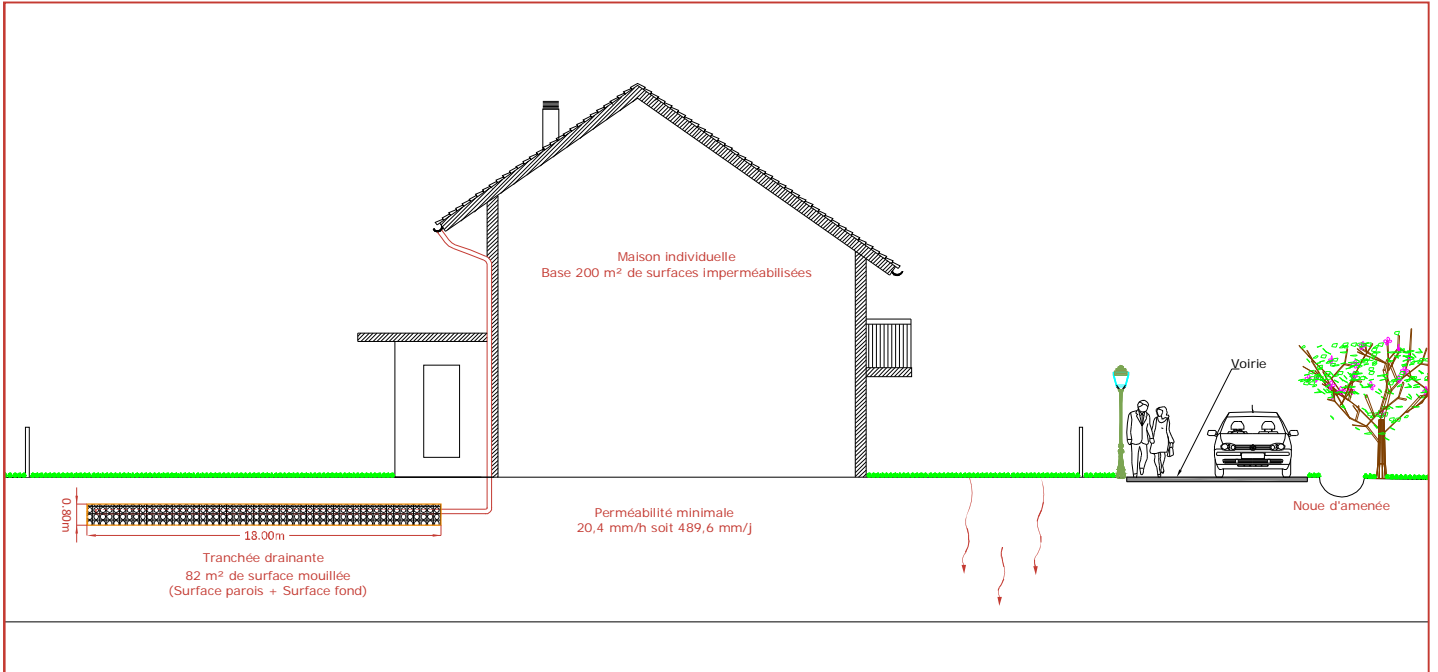


Les massifs drainant figurés sur le plan ne sont pas définitifs, leurs emplacements sont notés à titre indicatif



GESTION INDIVIDUELLE DES EAUX PLUVIALES PROJET DE LOTISSEMENT « LES JARDINS DE LA NOÉ » SUR LA COMMUNE D'HEUDREVILLE SUR EURE

Principes de gestion des eaux pluviales en privé Lot de 200m²





**GESTION INDIVIDUELLE DES EAUX PLUVIALES
PROJET DE LOTISSEMENT « LES JARDINS DE LA NOÉ »
SUR LA COMMUNE D'HEUDREVILLE SUR EURE**



Principe de la mise en place d'un massif drainant



Terrassement du massif drainant



Mise en place du géotextile



Mise en place de la grave



Installation de la canalisation de drainage



Mise en place du géotextile et de la terre végétale

GESTION INDIVIDUELLE DES EAUX PLUVIALES PROJET DE LOTISSEMENT « LES JARDINS DE LA NOÉ » SUR LA COMMUNE D'HEUDREVILLE SUR EURE

Exemples de massif drainant en fonction des surfaces imperméable

